



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



東京国際フランス学園
LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

Réunion 3ème : Diplôme national du brevet (DNB) et procédure d'orientation post-3ème lycée français international de Tokyo

Mardi 16 décembre 2025 -18h00

www.lfitokyo.org

lycée français international de Tokyo 5-57-37 Takinogawa Kita-ku, 114-0023 Tokyo - décembre 2025

SOMMAIRE

1. Le DNB, diplôme national du brevet

- 1.1. Les modalités
- 1.2. Le contrôle continu
- 1.3. Les épreuves ponctuelles terminales
- 1.4. Calendrier et inscription
- 1.5. Les autres examens et certifications en 3ème

2. L'orientation en classe de 3ème : voies, étapes et procédures

- 2.1. Les différentes voies d'orientation et la procédure de dialogue
- 2.2. La procédure pour un parcours post-3ème en France
- 2.3. Après la 3ème au LFI Tokyo



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

東京国際フランス学園
LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

1. Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Décret n° 2025-328 du 10 avril 2025 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet

Bulletin officiel du 4-9-2025 : Modalités d'attribution du diplôme national du brevet à compter de la session 2026



1.1. Le DNB : les modalités

Le DNB session 2026

Pour la session 2026 : de nouvelles modalités :

- un nouvel équilibre contrôle continu et épreuves finales,
- le contrôle continu,
- Dnb évalué sur 20 (fin de la notation en 800 points),
- L'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur les moyennes annuelles (moyenne des moyennes trimestrielles) de toutes les disciplines obtenues en classe de 3e et cinq épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième).

L'attribution du brevet ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

3 OBJECTIFS

1

Mieux prendre
en compte le travail
et les progrès
durant l'année de 3^e

2

Évaluer chaque
élève au plus près
de son niveau

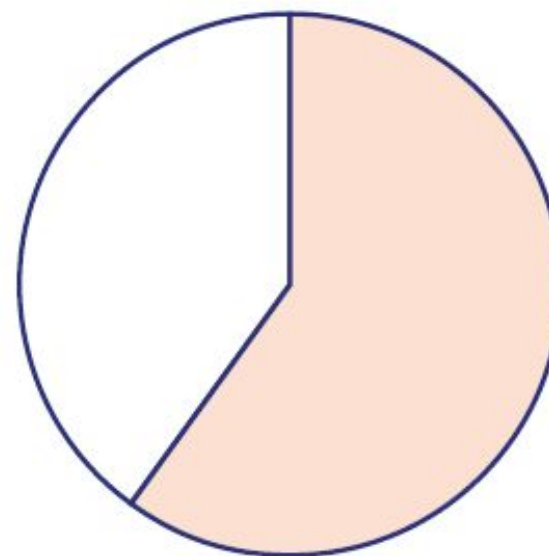
3

Redonner
toute sa valeur
au diplôme

Un nouvel équilibre entre contrôle continu et épreuves terminales

Un nouvel équilibre est instauré entre contrôle continu (40% de la note finale) et épreuves terminales (60% de la note finale)

40%
pour le
**contrôle
continu**



60%
pour les
**épreuves
terminales**

Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir une moyenne finale au moins égale à 10/20

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN

pour une
moyenne au
moins égale
à 12/20

BIEN

pour une
moyenne au
moins égale
à 14/20

TRÈS BIEN

pour une
moyenne au
moins égale
à 16/20

TRÈS BIEN avec les félicitations du jury

pour une moyenne
au moins égale
à 18/20



1.2. Le DNB : le contrôle continu

Le contrôle continu

La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

NOTE DE CONTRÔLE CONTINU

=

**Moyenne des moyennes annuelles
de toutes les matières obligatoires en 3^e**

(coefficient 1 pour chacune d'entre elles)

Les options (LCE, latin, SO)

Si un élève a suivi une option, les points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

- LCE : langue et culture européenne
- Latin
- SO (section orientale) : non prise en compte au DNB

Une seule option sera prise en compte (meilleure note)



1.3. Le DNB : les épreuves ponctuelles terminales

Les épreuves terminales écrites (chaque épreuve au coef 2 et notée sur 20)



Les épreuves terminales écrites (coef 2)

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 ^{de} partie : • Rédaction
 Mathématiques	2 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2 ^{de} partie : • Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
 Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales.**

Épreuve terminale orale

(15 minutes : 5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

L'épreuve orale porte sur la présentation d'un projet mené : elle permet notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale et est évaluée sur 20.

Elle vise à évaluer sa capacité à présenter un travail personnel et argumenté mené dans le cadre d'un ou plusieurs enseignements, ainsi que sa maîtrise de l'expression orale.

L'élève doit choisir un sujet qui illustre l'un de ses parcours éducatifs :

- Parcours Avenir (découverte du monde professionnel)
- Parcours Éducatif Artistique et Culturel (PEAC)
- Parcours Éducatif de Santé (PES)
- Parcours Citoyen

Grille d'évaluation clarifiée :

8 points → maîtrise de l'expression orale

12 points → maîtrise du sujet présenté

ÉPREUVE TERMINALE ORALE



PRÉSENTATION DE PROJET

Exemples de projets

- Parcours Avenir : analyse d'un secteur professionnel d'avenir ou d'un métier.
- Parcours Citoyen : présentation d'une action ou d'un engagement citoyen au sein de l'établissement ou en dehors ; projet de solidarité : présentation d'une collecte, d'une action caritative menée par la classe ou l'établissement ; exposé sur un thème civique.
- Parcours Éducatif Artistique et Culturel (PEAC) : présentation d'une œuvre, d'une démarche artistique, ou d'un projet culturel ; analyse d'œuvre ; travail réalisé en Arts Plastiques ou Technologie.
- Parcours Éducatif de Santé (PES) : présentation d'une thématique liée à la santé et au bien-être ; exposé sur les dangers du tabac, l'importance de l'alimentation, ou la gestion du stress/sommeil, mené dans le cadre du cours de SVT ou d'une heure de vie de classe.

L'épreuve orale

L'oral se déroule en deux temps (exposé et entretien)

Le choix du sujet ou du projet est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève. Ce choix précise :

- l'intitulé et le contenu du sujet ou du projet présenté
- les disciplines d'enseignement impliquées.
- exposé individuel ou en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés)
- si une partie de la présentation dans une langue vivante autre, qui est alors précisée (<5 min de l'exposé : qu'elle soit faite pendant l'exposé ou pendant l'entretien, celle-ci ne doit pas excéder cinq minutes au total)

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression :

- maîtrise de l'expression orale
- maîtrise du sujet présenté

Deux modalités :

Soit un entretien individuel de 15 min.
(5 min. d'exposé et 10 min. d'entretien).
Soit un entretien collectif de 25 min.
(10 min. d'exposé et 15 min. d'entretien).

Le DNB section internationale

Deux épreuves spécifiques orales supplémentaires portant l'une sur la langue de la section (langue et littérature), l'autre sur la discipline non linguistique (DNL Hist Géo).

- Épreuve orale de langue de la section (/20 - coef 1 - 20 min.) : un dossier constitué par l'élève (textes littéraires et documentaires + une production écrite) portant sur une ou deux thématiques, prioritairement littéraires. Les compétences langagières sont évaluées en référence au niveau B2 du CECRL.

10 min de présentation du dossier

10 min : entretien

- Épreuve orale portant sur la discipline non linguistique (/20- coef 1 -30 min) : présentation d'un commentaire répondant à un sujet proposé par l'examineur (liste validée par le chef d'établissement).

15 min de préparation

10 min de présentation

5 min : entretien



1.4. Le DNB : calendrier et inscription

Calendrier des examens blancs et épreuve orale (EO)

octobre-25			novembre-25			décembre-25			janvier-26			février-26			mars-26			avril-26			mai-26			juin-26			juillet-26		
Me	1		Sa	1		Lu	1		Je	1		Di	1		Di	1		Me	1		Ve	1		Lu	1		Me	1	
Je	2		Di	2		Ma	2		Ve	2		Lu	2		Lu	2		Je	2		Sa	2		Ma	2		Je	2	
Ve	3		Lu	3		Me	3		Sa	3		Ma	3		Ma	3		Ve	3		Di	3		Me	3		Ve	3	
Sa	4		Ma	4		Je	4		Di	4		Ma	4		Ma	4		Sa	4		Lu	4		Ve	4	EO 3e	Sa	4	
Di	5		Me	5		Ve	5		Lu	5		Je	5		Je	5		Di	5		Ma	5		Ve	5	EO 3e	Di	5	
Lu	6		Je	6		Sa	6		Ma	6		Ve	6		Ve	6		Lu	6		Me	6		Sa	6		Lu	6	
Ma	7		Ve	7		Di	7		Me	7		Sa	7		Sa	7		Ma	7		Je	7		Di	7		Ma	7	
Me	8		Sa	8		Lu	8		Je	8		Di	8		Di	8		Me	8		Ve	8		Lu	8		Me	8	
Je	9		Di	9		Ma	9		Ve	9		Lu	9		Lu	9		Je	9		Sa	9		Ma	9		Je	9	
Ve	10		Lu	10		Me	10		Sa	10		Ma	10		Ma	10		Ve	10		Di	10		Me	10		Ve	10	
Sa	11		Ma	11		Je	11		Di	11		Me	11		Me	11		Sa	11		Lu	11		Je	11		Sa	11	
Di	12		Me	12		Ve	12		Lu	12		Je	12		Je	12	DNB blanc	Di	12		Ma	12	EO blanche	Ve	12		Di	12	
Lu	13		Je	13		Sa	13		Ma	13		Ve	13		Ve	13	DNB blanc	Lu	13		Me	13	EO blanche	Sa	13		Lu	13	
Ma	14		Ve	14		Di	14		Me	14		Sa	14		Sa	14		Ma	14	Pix certif 3e	Je	14		Di	14		Ma	14	
Me	15		Sa	15		Lu	15		Je	15		Di	15		Di	15		Me	15	Pix certif 3e	Ve	15		Lu	15		Me	15	
Je	16		Di	16		Ma	16	soir. info/orien3e	Ve	16		Lu	16		Lu	16		Je	16		Sa	16		Ma	16		Je	16	
Ve	17		Lu	17		Me	17		Sa	17		Ma	17		Ma	17		Ve	17		Di	17		Me	17		Ve	17	
Sa	18		Ma	18		Je	18	soir. info/orien2nde	Di	18		Me	18		Me	18		Sa	18		Lu	18		Je	18		Sa	18	
Di	19		Me	19		Ve	19		Lu	19		Je	19		Je	19		Di	19		Ma	19		Ve	19		Di	19	
Lu	20		Je	20		Sa	20		Ma	20		Ve	20		Ve	20		Lu	20		Me	20		Sa	20		Lu	20	mer
Ma	21		Ve	21		Di	21		Me	21		Sa	21		Sa	21		Ma	21		Je	21		Di	21		Ma	21	
Me	22		Sa	22		Lu	22		Je	22		Di	22		Di	22		Me	22		Ve	22		Lu	22		Me	22	
Je	23		Di	23		Ma	23		Ve	23		Lu	23		Lu	23	DNBi blanc	Je	23		Sa	23		Ma	23		Je	23	
Ve	24		Lu	24		Me	24		Sa	24		Ma	24		Ma	24	DNBi blanc	Ve	24		Di	24		Me	24		Ve	24	
Sa	25		Ma	25		Je	25		Di	25		Me	25		Me	25	DNBi blanc	Sa	25		Lu	25	DNBI	Je	25		Sa	25	
Di	26		Me	26		Ve	26		Lu	26		Je	26		Je	26		Di	26		Ma	26	DNBI	Ve	26		Di	26	
Lu	27		Je	27		Sa	27		Ma	27		Ve	27		Ve	27		Lu	27		Me	27	DNBI	Sa	27		Lu	27	
Ma	28		Ve	28		Di	28		Me	28		Sa	28		Sa	28		Ma	28		Je	28					Ma	28	
Me	29		Sa	29		Lu	29		Je	29					Di	29		Me	29		Ve	29		Lu	29		Me	29	
Je	30		Di	30		Ma	30		Ve	30					Lu	30		Je	30		Sa	30		Ma	30		Je	30	

ASSR 2

préparation EO

semaine de révision DNB

Calendrier des épreuves du DNB session 2026 (à venir courant janvier)

Coordination de l'examen par le lycée de
Shanghai en lien avec la DEC de Montpellier.

RECTORAT DE MONTPELLIER
DEC3-DNB
31 rue de l'UNIVERSITE
34084 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél : 04 67 91 50 19
Mél : ce.dec3dnb@ac-montpellier.fr

Nom d'usage :
Nationalité : Etranger
Sexe : F Date de naissance :
A : Tokyo 99 JAPON
Tél : 00 000 00 00 00
Mél :
Etablissement : LFI-Tokyo - TOKYO JAPON (2170001X)
Division de classe :
Catégorie du Candidat : SCOLAIRE (112)
Aménagement d'épreuve demandé au titre du handicap : NON

Série : GÉNÉRALE Enseignement(s) : Section Internationale - Américain

EPREUVES OBLIGATOIRES

Rappel : pour les candidats scolaires, les moyennes du contrôle continu sont prises en compte pour l'obtention du diplôme.

001 - Français	Inscrit	Ponctuel
002 - Mathématiques	Inscrit	Ponctuel
003 - Histoire, géographie, enseignement moral et civique	Inscrit	Ponctuel
004 - Sciences	Inscrit	Ponctuel
005 - Soutenance orale de projet	Inscrit	Evaluation en cours d'année
010 - Langue de la section - Américain	Inscrit	Evaluation en cours d'année
011 - Discipline non linguistique	Inscrit	Evaluation en cours d'année
007 - Contrôle continu de 3ième	Inscrit	Contrôle continu

EPREUVE(S) FACULTATIVE(S)

Rappel : pour les candidats scolaires ayant suivi plusieurs enseignements facultatifs, le choix portera sur l'enseignement avec la meilleure moyenne annuelle

008 - Enseignement facultatif	Inscrit	Contrôle continu
-------------------------------	---------	------------------

Attention à bien vérifier votre choix ci-dessous : J'accepte la communication de mes résultats d'examen, en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé : (OUI ou NON) : OUI
Attention à bien vérifier votre choix ci-dessous : J'accepte la communication de mes résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations : (OUI ou NON) : OUI

Pour information, si vous êtes admis à l'examen, votre résultat sera transmis à la Caisse des Dépôts afin d'alimenter votre compte personnel de formation.

Conformément à la "loi informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent : vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service des examens et concours de votre académie d'inscription. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Ce document vaut inscription définitive à l'examen.
Après signature aucune modification ne sera acceptée.
CERTIFIE EXACT,

A _____, le _____
Signature du candidat et du représentant légal si le candidat est mineur

Si les renseignements contenus dans ce document sont incorrects ou incomplets, corrigez-les en ROUGE.

Le jour de l'examen, une pièce d'identité avec photographie vous sera demandée.

La fiche d'inscription au DNB

A vérifier :

- orthographe du nom/prénom,
- date de naissance,
- lieu de naissance
- options...

doit correspondre avec
la pièce d'identité
remise (sur Eduka ou au
moment de l'inscription)

2 signatures : représentant légal et élève

Le papillon de connexion à Cyclades

Chaque candidat recevra un papillon de connexion à Cyclades, l'application de gestion des examens, avec ses identifiants.

Le candidat pourra retrouver sur son espace cyclades :

- sa convocation,
- son relevé de notes,
- consulter ses résultats à la date de publication.

ASIE /
AUSTRALIE

Accès au service en ligne des examens



LFI-Tokyo
5-57-37 TAKINOGAWA KITA-KU
114-0023 TOKYO
99999 TOKYO JAPON
Tél : +810368236580
Mél : contact@lfitokyo.org

Elève : [REDACTED]
Classe : 3A
N° candidat : [REDACTED] - Inscription n° : 001
Mél : [REDACTED]

DOCUMENT A CONSERVER

Votre établissement vous a inscrit au Diplôme National du Brevet. Un service en ligne est mis à votre disposition pour accéder à votre espace candidat. Il est disponible à l'adresse internet suivante

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Identifiez-vous avec le compte qui vous a été attribué :

Votre identifiant de connexion : [REDACTED]

Votre mot de passe (*) : [REDACTED]

Il est vivement conseillé de vous connecter dès réception de ce document et de vérifier votre adresse mel. Ensuite, conservez bien vos identifiants jusqu'à la fin de session, ils vous permettront d'accéder à vos résultats.

(*) Nous vous conseillons dans un second temps de personnaliser votre mot de passe.



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

東京国際フランス学園
LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE TOKYO

1.5. Les autres examens et certifications en 3ème

L'année de 3e, c'est aussi...

ÉV@LANG

TEST DE
POSITIONNEMENT



La Certification Pix est passée en conditions d'examen dans un centre de certification agréé ou dans votre établissement scolaire. Le jour J, pendant 1h45, vous répondrez à 32 questions, qui balaieront toutes les compétences du référentiel Pix.

Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR)

L'épreuve comporte 20 questions à choix multiples.

Avant chaque question, l'élève visionne une séquence filmée.

Les questions portent sur la circulation, les passagers, la vitesse, le comportement citoyen, les premiers secours, la santé et les conduites à risque...

1

Toutes les ressources dans l'onglet documents

presentation_test_eleves



Ev@lang Collège

<https://evalangcollege.fr/>

C'est quoi ?

3

Ev@lang évalue 3 compétences:

- Compréhension orale
- Grammaire et lexique
- Compréhension écrite



Il détermine le niveau de l'élève selon :

A1 non atteint	A1	A2	B1	Au-delà de B1
	A1+	A2+	B1+	



Test de 30' en moyenne (variable selon les élèves)



Questions aléatoires dont le niveau dépend des réponses données précédemment : le test est unique



Test composé de questions à choix multiples

- 1 support (audio / écrit);
- 1 question en anglais par support (pour la compréhension écrite et orale);
- 4 choix de réponse en anglais;
- 1 seule bonne réponse possible



À la rentrée 2024, une nouvelle certification Pix sera mise en place pour tous.

Fruit d'une collaboration entre utilisateurs et prescripteurs, la nouvelle certification permettra de mieux rendre compte des compétences numériques de chacun.

Les points clés :



1h45 maximum

Hors tiers-temps



32 questions

Un nombre de questions commun à tous.



Une certification valorisante

Les questions portent sur les 16 compétences, quel que soit le profil.



Un algorithme adaptatif

Une certification adaptative en temps réel pour mieux cibler le niveau de l'élève.



Un score global certifié

Et un niveau estimé, de 1 à 7, pour chaque compétence.

La Certification Pix prend tout son sens

- > Pas de score minimal pour son obtention, mais des repères de score Pix pour chaque niveau.
- > Une remontée automatique dans Parcoursup en avril 2025.
- > Une valorisation du score Pix auprès des établissements de l'enseignement supérieur.
- > Une reconnaissance du score dans le monde professionnel (CV).
- > Des épreuves de connaissance plus nombreuses.





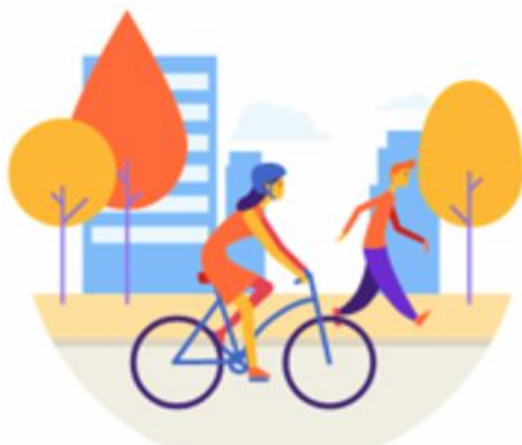
| ASSR1

| ASSR2

| ASR

| AER

Bienvenue sur le site de préparation des épreuves des attestations de sécurité routière

**S'entraîner**

Après avoir choisi votre épreuve (ASSR1, ASSR2, ASR, AER), vous pouvez vous entraîner en sélectionnant un ou plusieurs thèmes (circulation, vitesse, équipements, passagers, comportement citoyen, développement durable, distracteurs, premiers secours, santé et conduites à risque). Vous pouvez visionner les vidéos autant de fois que vous le souhaitez, des questions vous sont posées aléatoirement, la correction commentée est affichée après chaque question.

Se tester

Après avoir choisi votre épreuve (ASSR1, ASSR2, ASR, AER), vous pouvez vous tester dans les conditions réelles de l'examen. Vingt questions vous sont posées avec un temps de réponse limité, la correction est affichée à la fin de l'épreuve.



2. L'orientation en classe de 3e : voies, étapes et procédures



2.1. Les différentes voies d'orientation et les procédures de dialogue

L'orientation post-3ème : les différentes voies

Toutes les voies d'orientation ne sont pas proposées dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. L'attention des familles doit être appelée sur le fait que leur choix peut supposer la poursuite de la scolarité en France.

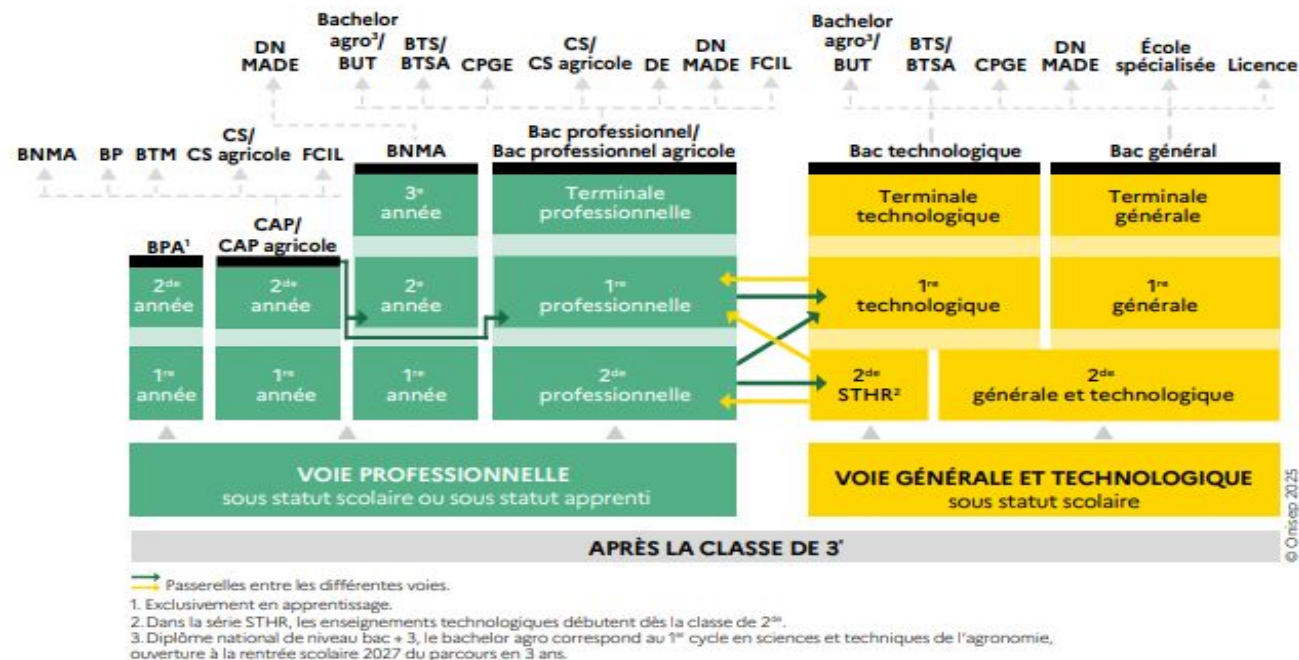
A l'issue de la classe de troisième, les voies d'orientation sont les suivantes :

- la classe de seconde générale et technologique
- la classe de seconde professionnelle (baccalauréat professionnel)
- la première année du cycle conduisant à une spécialité de certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

La fiche de dialogue constitue le support officiel des échanges avec le conseil de classe.

L'orientation post-3ème

Source : Guide de l'Onisep
<https://www.onisep.fr/orientation/le-college-pres-la-3-telechargez-le-guide-gratuit>



Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi ou à une poursuite d'études, notamment en BTS ou en BTSA.

Lire p. 13 à 18.

BNMA

Décliné dans de nombreuses spécialités, le BNMA (brevet national des métiers d'art) permet d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur, en particulier au DN MADE.

Lire p. 19 et 20.

BPA

Déclinés en secteurs professionnels, les six BPA (brevets professionnels agricoles) sont proposés par la voie de l'apprentissage.

Lire p. 9.

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études peut être envisagée, notamment en bac professionnel ou en BNMA.

Le CAP se prépare en 1, 2 ou 3 ans, en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Lire p. 7 à 12.

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5, voire plus.

Lire p. 21 à 24.

Bac technologique

Le bac technologique est décliné en huit séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG. Il conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS ou BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce, licences...).

Lire p. 21 et 22, puis p. 25 à 27.

L'orientation post-3ème : les étapes du dialogue

Au deuxième trimestre, l'élève et ses représentants légaux formulent une ou plusieurs intentions d'orientation. Le conseil de classe répond à chacune des intentions formulées par un (des) avis provisoire(s) d'orientation (favorable, défavorable, réservé.)

Au troisième trimestre, l'élève et ses représentants légaux formulent un ou plusieurs choix définitif(s). Le conseil de classe répond positivement ou négativement à chacune des demandes.

Le chef d'établissement prend la décision d'orientation. En cas de désaccord entre la famille et l'établissement, un échange a lieu. Si le désaccord se maintient, une commission d'appel prend la décision finale d'orientation

Une décision de redoublement peut également être prise :

- le redoublement revêt un caractère « exceptionnel »,
- une seule décision de redoublement intervient durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4 (classes de 5ème, 4ème et 3ème),
- le redoublement peut être décidé par le chef d'établissement, à la suite d'une phase de dialogue et après avis du conseil de classe. Le chef d'établissement notifie cette décision aux représentants légaux de l'élève. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision.

ÉTABLISSEMENT

Téléphone :

Mél :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant² :

Sexe :

Nom Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Professeur principal :

Classe fréquentée :

Représentant(s) légal(aux) :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : DEMANDES(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intentions(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

☐ 2^{de} professionnelle

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers :

☐ 1^{re} année de CAP (Certificat d'aptitude professionnelle)

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) :

À _____ le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

Nom/Prénom

Classe fréquentée

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demandes des représentants légaux

Le passage en :

• 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} STHR

☐ Favorable

☐ Défavorable

☐ Réservé

• 2^{de} professionnelle

☐ Favorable

☐ Défavorable

☐ Réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{re} année de CAP

☐ Favorable

☐ Défavorable

☐ Réservé

Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

Spécialité :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À _____ le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : DEMANDES(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

☐ 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

☐ 2^{de} professionnelle

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers :

☐ 1^{re} année de CAP

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) :

À _____ le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :



2.2. La procédure pour un parcours post-3ème en France

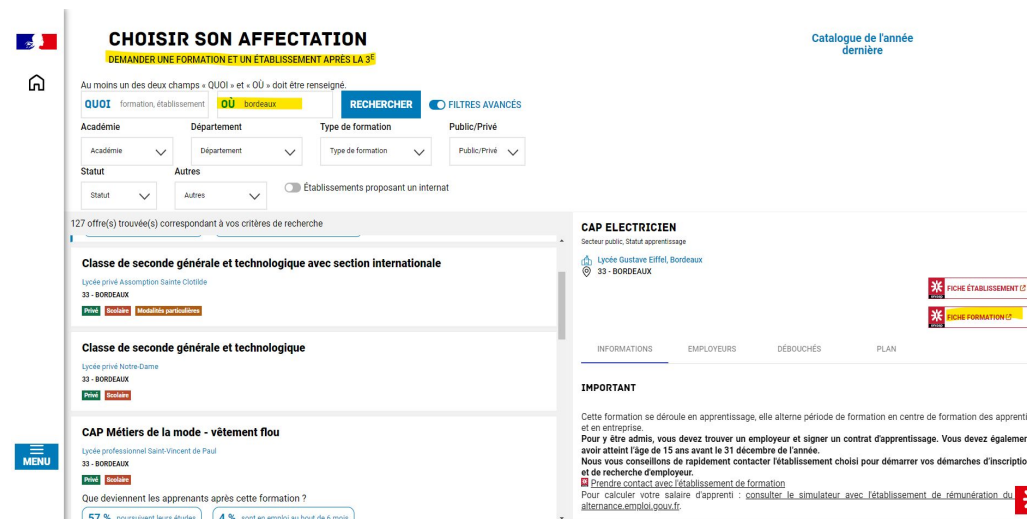
Pour les élèves scolarisés en France à la rentrée 2026 : une procédure spécifique

En France, l'orientation se fait via 2 applications « Orientation » et « Affectation » accessible par un portail « scolarité Services » et nécessite un code Educonnect. Non utilisable à partir de l'étranger.

Le service en ligne Affectation est disponible en accès libre notamment pour les parents d'élèves scolarisés dans un établissement français à l'étranger.

Il leur permet uniquement de consulter les offres de formation accessibles après la classe de 3ème et d'obtenir de l'information sur le contenu de ces formations, les établissements et les procédures d'admission (à partir de début avril).

<https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/consultation/liste-offres>



The screenshot displays the 'CHOISIR SON AFFECTATION' portal. At the top, it says 'DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e'. Below this, there are search filters for 'QUOI' (formation, établissement) and 'OÙ' (Bordeaux). A 'RECHERCHER' button and 'FILTRES AVANCÉS' link are visible. The filters include 'Académie', 'Département', 'Type de formation', 'Public/Privé', 'Statut', and 'Autres'. A checkbox for 'Établissements proposant un internat' is also present. The results section shows 127 offers. Three specific offers are highlighted: 'Classe de seconde générale et technologique avec section internationale' at Lycée privé Assomption Sainte Clotilde, 'Classe de seconde générale et technologique' at Lycée privé Notre Dame, and 'CAP Métiers de la mode - vêtement flou' at Lycée professionnel Saint-Vincent de Paul. On the right, a detailed view for 'CAP ELECTRICIEN' is shown, including information about the sector, the school (Lycée Gustave Eiffel, Bordeaux), and links to 'FICHE ÉTABLISSEMENT' and 'FICHE FORMATION'. An 'IMPORTANT' section at the bottom provides details about the apprenticeship process and a link to a salary simulator.

Pour les élèves scolarisés en France à la rentrée 2026 : l'application affelmap (saisie par l'établissement)

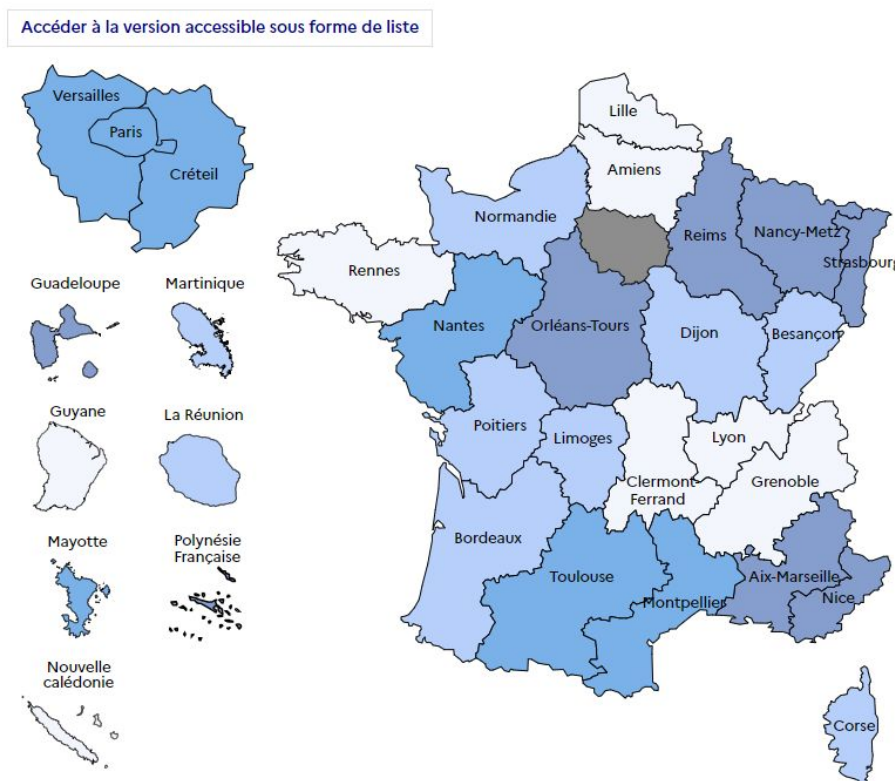
Cette application permet de recueillir les demandes des familles de poursuite dans une formation et un établissement et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité, et en conformité avec l'avis de la fiche de dialogue.

plusieurs critères selon le type de formation :

- le secteur géographique : les élèves ont une priorité pour l'affectation dans le lycée GT de secteur en fonction de leur domicile.
- les résultats scolaires (contrôle continu)

Chaque académie a son calendrier et quelquefois sa procédure.

Il faut informer le professeur principal dans l'année (ou au plus tard en mai) de votre départ en France.



Carte interactive

Afficher un aperçu

Passez votre curseur sur l'académie désirée pour afficher un aperçu (départements, calendrier).

Calendrier

Cliquez sur une académie pour consulter ses informations détaillées.

Aide

Pour des explications plus détaillées, veuillez vous référer à [la page d'aide.](#)



2.3. Après la 3e au lycée français international de Tokyo

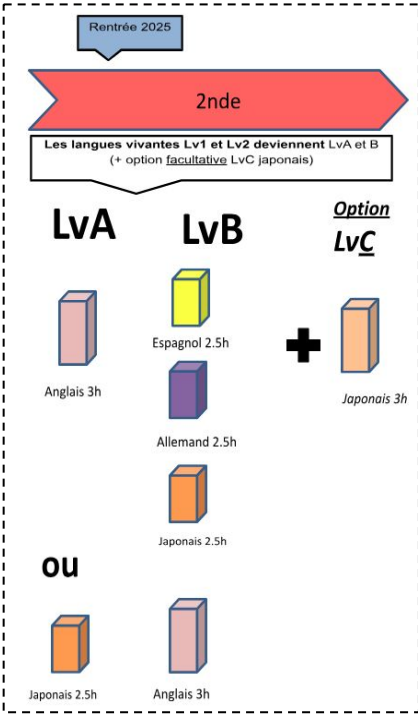
La classe de 2nde : les enseignements communs

Des options :
langue Vivante C japonais, latin,
Cinéma Audiovisuel (CAV)

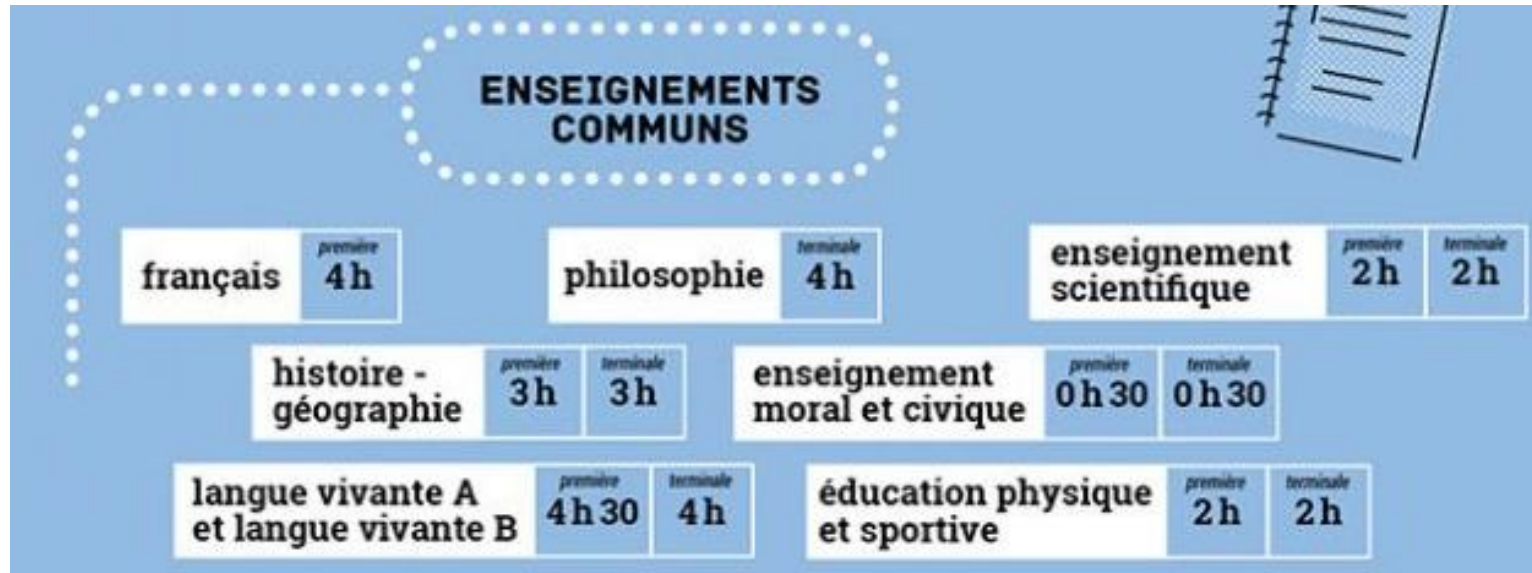
Des sections :
internationale américaine,
internationale japonaise,
européenne

**Des choix de langues
vivantes**

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
(26h30)	
Enseignements	Horaire hebdomadaire
Français	4 h
Histoire géographie	3 h
Langues vivantes A et B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la terre et de la vie	1 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30



Les classes de première générale et de terminale générale au LFI Tokyo



Les classes de première générale et de terminale générale au LFI Tokyo



histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques
humanités, littérature et philosophie
langues, littératures et cultures étrangères
mathématiques
numérique et sciences informatiques
physique - chimie
sciences de la vie et de la Terre
sciences économiques et sociales



Les épreuves du baccalauréat

Épreuves		Voie générale	
		Coefficients	Durée de l'épreuve
Épreuves anticipées (classe de première)	Français (écrit)	5	4 h
	Français (oral)	5	20 min.
	Mathématiques (à compter de 2026 au titre de la session 2027)	2	2 h
Épreuves terminales (classe de terminale)	Philosophie	8	4 h
	Épreuve orale terminale	10 jusqu'à la session 2026	20 min
		8 à compter de la session 2027	
	Épreuve de spécialité 1	16	4 h à 5 h 30*
	Épreuve de spécialité 2	16	4 h à 5 h 30*

